



Ce qu'on nous a dit :

Mise en oeuvre du plan canadien en
2023

JUIN 2024

nwmo

NUCLEAR WASTE
MANAGEMENT
ORGANIZATION

SOCIÉTÉ DE GESTION
DES DÉCHETS
NUCLÉAIRES

Déclaration de reconnaissance du territoire

La Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) reconnaît que, depuis notre création, nous avons oeuvré au sein de plusieurs territoires autochtones. Nous sommes reconnaissants envers les collectivités autochtones et municipales qui ont travaillé avec nous au cours de plus de 20 ans.

Nous reconnaissons également que nous travaillons actuellement dans le nord-ouest de l'Ontario, sur le territoire traditionnel de la Nation ojibwée de Wabigoon Lake, avec les collectivités de la Nation ojibwée de Wabigoon Lake et le canton d'Ignace.

Dans le sud de l'Ontario, nous travaillons sur le territoire traditionnel de la Nation ojibwée de Saugeen (NOS), avec les deux collectivités de la NOS — les Chippewas de la Première Nation non cédée de Nawash et les Chippewas de la Première Nation de Saugeen — ainsi qu'avec la municipalité de South Bruce.

Nous reconnaissons en outre qu'autant dans le nord-ouest que dans le sud, nous avons le privilège de travailler avec d'autres Premières Nations et organisations autochtones, avec des collectivités métisses et la Nation métisse de l'Ontario, de même qu'avec plusieurs collectivités municipales, qui ont toutes manifesté leur intérêt à en apprendre davantage sur nos travaux.

Conformément à notre engagement envers la réconciliation, nous reconnaissons les injustices qu'ont subi et que subissent encore aujourd'hui de trop nombreuses collectivités autochtones. Nous nous engageons à faire tout ce que nous pouvons pour soutenir le bien-être des collectivités avec lesquelles nous travaillons.

À la fin de chaque année, la SGDN publie un rapport sur le contenu et la nature du dialogue que nous menons en permanence, dans le cadre de notre mise en oeuvre du plan canadien, avec les collectivités ainsi qu'avec les personnes et les organisations intéressées. Ces rapports *Ce qu'on nous a dit* ont pour but de faire connaître plus largement ces conversations et d'inviter tous ceux et celles qui le souhaitent à se faire entendre et à aider à orienter la discussion.

Table des matières

INTRODUCTION.....	4
L'ANNÉE 2023 EN REVUE	6
LA SÛRETÉ, L'EAU ET L'ENVIRONNEMENT.....	10
LA SÛRETÉ D'UN POINT DE VUE SOCIAL.....	17
SUR LA VOIE DE FUTURS PARTENARIATS	20
RÉCONCILIATION ET SAVOIR AUTOCHTONE.....	24
TRANSPORT	34
MÉDIAS SOCIAUX ET CONVERSATIONS EN LIGNE	39
MISE EN OEUVRE DE LA GESTION ADAPTATIVE PROGRESSIVE 2023-27	41

Introduction

Chargée de mettre en oeuvre le plan canadien visant à trouver, au sein d'une région associée à des hôtes informés et consentants, un site sûr pour le dépôt géologique en profondeur qui accueillera le combustible nucléaire irradié canadien, la Société de gestion des déchets nucléaires demeure engagée à travailler dans un esprit de collaboration et de partenariat. Comme nous le soulignons dans notre rapport *Ce qu'on nous a dit* de 2023, la dernière année a fourni de nombreuses occasions d'entendre les membres des collectivités des deux régions hôtes potentielles restantes, eux qui se préparent à prendre des décisions pour leurs collectivités respectives et pour le pays.

Nous avons continué à dialoguer avec les gens des régions hôtes potentielles, d'éminents scientifiques et la communauté nucléaire, ainsi qu'à assimiler et à appliquer les enseignements du savoir autochtone. Au cours de la dernière année, nous avons notamment ouvert nos portes aux membres des collectivités pour qu'ils puissent en apprendre davantage sur les meilleures pratiques en vigueur dans le monde. Nous avons, par exemple, invité des représentants de la Suède, de la Finlande et des États-Unis à prendre la parole lors d'événements organisés dans les collectivités, et nous avons invité des membres des municipalités, des Premières Nations et des collectivités métisses des régions hôtes potentielles à visiter le dépôt géologique en profondeur de combustible nucléaire irradié finlandais, qui est en cours de construction et qui devrait être mis en service au milieu des années 2020.

La protection de l'eau est au coeur de toutes nos activités liées à la sûreté scientifique et sociale, et nous avons entendu que la protection de l'eau et de l'environnement naturel demeure d'une importance capitale pour les membres des collectivités des régions hôtes potentielles. Pour affirmer officiellement que la protection de l'eau pour les générations à venir reste une priorité pour nous, nous avons publié l'automne dernier notre nouvelle [Déclaration sur l'eau](#).

Pour donner suite à cet engagement, nous avons mené un éventail d'activités destinées à assurer une surveillance de l'eau, dès maintenant et dans le futur. Par exemple, nous avons [maintenu notre partenariat avec l'Université de Guelph pour la réalisation de recherches sur l'ADN environnemental](#), lesquelles éclaireront les études sur la biodiversité et les mesures de protection de l'eau de la SGDN. Nous avons également organisé à l'intention des élèves du secondaire un programme d'exploration en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques afin qu'ils puissent s'initier concrètement aux moyens utilisés par les scientifiques pour surveiller l'eau et les milieux aquatiques.

Plus tôt en 2023, des experts de la SGDN ont également pris le temps de faire partager leurs connaissances et de répondre aux questions des participants au [Forum de South Bruce pour l'exploration de la question nucléaire](#) et à [l'Événement d'exploration nucléaire du nord-ouest](#). Ces rencontres sont essentielles pour que les résidents des régions hôtes potentielles puissent, en 2024, déterminer en toute connaissance de cause s'ils consentent à accueillir le dépôt géologique en profondeur canadien.

Le personnel de la SGDN a participé à ces rencontres et à d'autres forums communautaires, ce qui lui a permis d'obtenir des renseignements précieux sur ce qui est important pour les résidents des collectivités des régions à l'étude, qui réfléchissent actuellement à la mesure dans laquelle un tel projet d'infrastructure multigénérationnel favorisait la réalisation de la vision de leur collectivité, dès maintenant et dans le futur. Au cours de l'année, la SGDN, après avoir conclu ses études géotechniques ainsi que ses études socioéconomiques sur les collectivités de chacune des régions hôtes potentielles, s'est attachée à organiser des visites de sites d'installations nucléaires, à tenir des activités d'apprentissage dans les collectivités et à dialoguer avec les membres des collectivités, que ce soit en ligne, individuellement ou dans le cadre d'événements en groupe. Nous apprécions les commentaires et les questions que nous ont transmis les groupes et membres des collectivités à l'étude en 2023 dans le cadre de leur préparation en vue de la sélection du site en 2024 et des processus qui permettront de définir et d'exprimer leur consentement à participer au projet.

L'année 2023 en revue

CONSENTEMENT ET PARTENARIAT

Avant que le plan canadien puisse se réaliser, les deux régions hôtes potentielles restantes devront confirmer leur consentement à accueillir le projet. C'est sans surprise que nous avons reçu au cours de l'année plusieurs questions sur le processus qui sera utilisé pour déterminer si les collectivités consentent à accueillir le projet. Lors de nos échanges avec les résidents des régions à l'étude, certains ont posé des questions sur le rôle que joueront les collectivités dans l'évaluation du consentement. Des questions ont aussi été posées sur le moment où la SGDN procédera au choix du site, décision qui sera prise peu de temps après que les collectivités des régions hôtes potentielles auront pris la décision d'accepter ou non d'aller de l'avant avec le projet.

En vue de cette prochaine étape, chacune des deux collectivités hôtes potentielles a élaboré sa propre approche pour évaluer et déterminer le degré de consentement de ses résidents. Cette planification comprenait l'établissement du calendrier des échanges à avoir avec les résidents en 2024. Comme le projet doit être réalisé dans une région associée à des hôtes informés et consentants, les résultats de l'évaluation du consentement menée dans chaque collectivité contribueront à éclairer la sélection du site par la SGDN en 2024.

En 2023, nous avons également entendu des questions sur les effets que pourrait avoir le projet sur des aspects précis du quotidien des collectivités hôtes potentielles. De plus, nous avons reçu des questions sur l'impact potentiel du projet sur l'environnement naturel et l'eau. La SGDN demeure engagée à protéger l'eau et l'environnement naturel, et a fait de la protection de l'eau une pierre angulaire de ses programmes géoscientifiques — qui ont confirmé que les deux sites envisagés conviendraient au projet — et de ses efforts de surveillance environnementale et autres destinés à garantir en tout temps la sûreté du projet.

Ces questions importantes seront abordées dans le cadre d'un processus officiel d'évaluation d'impact, qui sera mené par l'[Agence d'évaluation d'impact du Canada](#) une fois que le site aura été choisi. Les commentaires des résidents des régions à l'étude contribueront à éclairer le processus d'évaluation d'impact. Une évaluation d'impact a pour but de prévoir les effets que pourrait avoir un projet proposé avant que celui-ci ne soit entrepris. Au Canada, ces évaluations sont des éléments cruciaux pour déterminer si les grands projets d'infrastructure devraient être réalisés ou non. La mise en oeuvre du plan canadien sera également assujettie à des processus décisionnels et à des cadres d'ordre réglementaire. Des permis devront notamment être obtenus auprès de la [Commission canadienne de sûreté nucléaire](#).

ADAPTATION AUX NOUVELLES TECHNOLOGIQUES

Plusieurs personnes nous ont posé des questions sur la gestion qui se fera du combustible irradié produit par les technologies nouvelles ou émergentes telles que les petits réacteurs modulaires (PRM). Le déploiement de la technologie des PRM sera guidé par la [Feuille de route du Canada sur les PRM](#), les différents fournisseurs et leurs technologies de PRM étant actuellement à divers stades du processus d'autorisation. Nous continuons à travailler avec les organisations qui élaborent de nouveaux concepts, conformément à notre mandat d'assurer la gestion à très long terme de l'ensemble du combustible nucléaire irradié canadien.

La protection des gens et de l'environnement reste notre objectif principal; par conséquent, tout nouveau type de déchet de combustible devra répondre à certains critères pour que nous puissions l'accepter et satisfaire à toutes les exigences de sûreté. Par exemple, pour être acceptés, les déchets devront être constitués de matériaux solides et durables et pouvoir être transportés jusqu'au site du dépôt.

Les collectivités hôtes du dépôt géologique en profondeur prévu participeront aux décisions relatives à la planification du stockage dans le dépôt de toute nouvelle forme de combustible nucléaire irradié. Par exemple, dans le cadre des discussions sur les accords d'hébergement du dépôt, la SGDN travaillera avec les collectivités hôtes potentielles afin d'élaborer un processus de gestion des changements qui pourraient survenir dans les types de déchets à stocker ou leur volume.

STRATÉGIE INTÉGRÉE POUR LES DÉCHETS RADIOACTIFS

À la demande du gouvernement du Canada, la SGDN a consulté pendant deux ans les Canadiens au sujet d'une stratégie globale de gestion de l'ensemble des déchets radioactifs au Canada, y compris des déchets d'isotopes médicaux. Nous avons présenté nos recommandations en juillet 2023 et, en octobre 2023, le gouvernement du Canada a approuvé la [Stratégie intégrée pour les déchets radioactifs](#) proposée.

En conséquence, la SGDN est désormais responsable de la gestion à long terme sûre des déchets de moyenne activité et des déchets de haute activité autres que le combustible. Dans un prochain temps, nous commencerons à élaborer un processus de sélection d'un site fondé sur le consentement pour un dépôt de déchets de moyenne activité et de déchets de haute activité autres que le combustible. Cette responsabilité restera distincte de celle d'assurer la mise en oeuvre d'un dépôt géologique en profondeur pour la gestion à long terme du combustible nucléaire irradié.

Comme organisation ayant échangé avec le public et travaillé à la mise en oeuvre du plan canadien de gestion du combustible nucléaire irradié pendant plus de 20 ans, nous serons heureux de pouvoir appliquer nos connaissances à cette nouvelle partie de notre mandat.

VISITES D'APPRENTISSAGE D'INSTALLATIONS FINLANDAISES PAR DES DÉLÉGATIONS DE L'ONTARIO

Dans le monde, il s'est établi un consensus scientifique et une dynamique en faveur de l'utilisation des dépôts géologiques en profondeur pour assurer la gestion des déchets nucléaires, et nous continuons à collaborer avec nos divers partenaires de l'étranger pour tirer des enseignements de leurs meilleures pratiques et leur communiquer les nôtres. En réponse à l'intérêt manifesté de connaître l'expérience d'autres collectivités qui ont participé à un processus de sélection d'un site pour un dépôt géologique en profondeur, la SGDN a offert en 2023 la possibilité à des représentants de collectivités des régions hôtes potentielles — y compris à des membres de collectivités autochtones et métisses, et à des dirigeants et résidents de municipalités et de cantons — de visiter Onkalo, le projet de dépôt géologique en profondeur presque achevé situé à Eurajoki, en Finlande.

Ce dépôt finlandais devrait être mis en service au milieu des années 2020 et les visites sur place que la SGDN a organisées en 2023 ont permis aux participants de se renseigner sur les aspects techniques d'Onkalo et de poser des questions au personnel de l'installation. Ils ont aussi pu poser des questions aux dirigeants de la municipalité sur l'expérience vécue par la collectivité alors qu'elle se préparait à accueillir le projet. Un compte rendu plus détaillé de ce que nous avons entendu au cours de la visite est présenté dans la section « Sûreté, eau et environnement » du présent rapport.

Le centre de visites du dépôt géologique en profondeur finlandais accueille 15 000 visiteurs par année.



CENTRE D'EXPERTISE

Une des premières manifestations concrètes de la réalisation du projet canadien de dépôt géologique de combustible irradié dans la région hôte sera le Centre d'expertise. Que le projet soit situé dans la région de la Nation ojibwée de Wabigoon Lake-Ignace ou dans celle de la Nation ojibwée de Saugeen-South Bruce, le Centre d'expertise représentera un point d'ancrage pour le projet ainsi qu'un centre d'intérêt important pour les résidents et les visiteurs.

Lieu de science et d'innovation de classe mondiale, il deviendra un carrefour canadien et international d'échange de connaissances et un lieu où les résidents de la région pourront se renseigner sur le projet en visitant ses galeries d'exposition et modules interactifs publics.

En 2022, la SGDN a commencé à travailler avec les collectivités locales afin de définir une vision pour le Centre qui répondrait à leurs exigences et à leurs aspirations. Ce processus de définition de la vision du Centre et le dialogue continu sur les façons dont l'installation pourrait servir les intérêts de la collectivité se poursuivront dans la région sélectionnée. Les résultats du travail d'établissement de la vision de l'installation ont été [publiés en août 2023](#), après la publication de plusieurs mises à jour sur les activités de concertation avec les collectivités.

Exemple de ce à quoi pourrait ressembler un Centre d'expertise dans la région de la Nation ojibwée de Wabigoon Lake-Ignace.



Exemple de ce à quoi pourrait ressembler un Centre d'expertise dans la région de la Nation ojibwée de Saugeen-South Bruce.



La sûreté, l'eau et l'environnement

Notre programme environnemental propose de nombreuses activités visant à inciter les membres des collectivités à participer au cycle complet de conception et de mise en oeuvre des études. Il offre, par exemple, la possibilité de contribuer bénévolement aux études sur la biodiversité visant à recenser les populations de chauves-souris et d'animaux carnivores. En 2023, lors d'événements communautaires, de forums organisés à cette fin et de conversations individuelles, les résidents des deux régions hôtes potentielles restantes et des régions environnantes ont posé des questions sur les enjeux liés à la protection de l'eau et de l'environnement, ainsi que sur les études sur la biodiversité et d'autres sujets se rapportant à la sécurité des gens et de l'environnement.

Nous avons organisé un certain nombre d'événements en personne afin de mieux faire connaître et comprendre nos programmes de sûreté environnementale. Ainsi, lorsque nous avons tenu des stands d'information à l'occasion du Forum de South Bruce pour l'exploration de la question nucléaire, en avril, et de l'Événement d'exploration de la question nucléaire du nord-ouest, en septembre, nous avons entendu un large éventail de questions. Ces questions ont notamment porté sur les niveaux de sédiments dans le sol, les études d'impact sur la biodiversité, les résultats des travaux d'échantillonnage de l'eau et la cartographie des habitats aquatiques. Les gens ont également demandé des explications en langage clair sur ce qui sera fait pour empêcher que les eaux de surface se mêlent avec le contenu des fosses de stockage aménagées à 500 mètres sous terre, et sur la façon dont les différents écosystèmes interagissent entre eux. Nous avons invité des élèves à en apprendre davantage sur les études de référence menées sur la qualité de l'eau par les scientifiques et nous avons accueilli de nombreux visiteurs au Centre de découverte et de démonstration de la SGDN à Oakville, en Ontario.

Pour aider des gens à avoir une expérience directe du premier dépôt géologique en profondeur de combustible nucléaire irradié construit dans le monde, nous avons accompagné plusieurs groupes de représentants des régions hôtes potentielles en Finlande, au cours de l'été et de l'automne, où ils ont pu visiter Eurajoki, la collectivité hôte finlandaise, et poser des questions directement aux responsables de la municipalité.

RAPPORTS ENVIRONNEMENTAUX EN 2023

La SGDN partage avec les collectivités des régions hôtes potentielles l'engagement de veiller à la protection de l'eau et de l'environnement. Conformément à cet engagement, nous finançons et soutenons une série de programmes qui visent à mieux faire comprendre la biodiversité et les habitats locaux, nous menons des études sur les conditions actuelles de l'eau et de l'environnement dans les régions hôtes potentielles et nous participons à des projets locaux, tels que les efforts de conservation de l'eau et de préservation du littoral.

Ces programmes contribuent à répondre aux questions des collectivités. En 2023, nous avons publié plusieurs rapports sur nos constats, notamment les documents suivants : *Wabigoon Lake Ojibway Nation-Ignace Area Environmental Media Baseline Program – Year 1 Baseline Report* et *Biodiversity Impact Studies – Northwestern Ontario Region: 2022 Change Assessment Memorandum*. Les constats présentés dans ces rapports ont été communiqués au public lors de l'Événement d'exploration de la question nucléaire du nord-ouest.

Pour la région de la Nation ojibwée de Saugeen-South Bruce, nous avons publié en novembre les documents *Saugeen Ojibway Nation-South Bruce Area Environmental Media Baseline Program – Year 1 Baseline Report* et *Saugeen Ojibway Nation-South Bruce Site Biophysical Conceptual Site Model Update and Screening Level Change Assessment*. Les rapports *Biodiversity Impact Studies – Southwestern Ontario Region: 2023 Baseline Report* et *Biodiversity Impact Studies – Southern Ontario Region: 2022 Change Assessment Memorandum* seront publiés en 2024.

Nous avons déjà communiqué certains constats de ces rapports aux résidents avant leur publication, y compris les résultats de la première année des programmes de surveillance de référence. Au cours des années précédentes, certains résidents des collectivités avaient contribué à la conception de ce programme. En 2023, nous voulions donner l'occasion à des résidents de rencontrer l'équipe de notre programme de concertation publique, de prendre connaissance des résultats du programme et de nous poser directement leurs questions. À Ignace, nous avons présenté en septembre les résultats préliminaires de la première année des programmes de surveillance environnementale lors de l'Événement d'exploration de la question nucléaire du nord-ouest. Les résidents de la région hôte potentielle de la Nation ojibwée de Wabigoon Lake-Ignace ont également posé des questions lors de notre journée portes ouvertes virtuelle. Dans le sud, nous avons présenté les résultats de notre programme et répondu aux questions des gens lors d'une réunion du Comité de liaison communautaire.

APPRENDRE PAR L'EXPÉRIENCE : FINLANDE

Afin de répondre aux questions des résidents sur la venue possible d'un dépôt géologique en profondeur, les résidents des régions hôtes potentielles ont été invités à participer à des visites du dépôt géologique en profondeur Onkalo, en Finlande, organisées par Posiva Oy, l'entreprise responsable du projet. Les visiteurs ont également rencontré le maire d'Eurajoki ou des membres de son personnel à l'occasion d'une présentation sur ce que peut représenter pour une collectivité le fait d'accueillir un dépôt géologique en profondeur. L'événement comprenait une période de questions-réponses.

Cinq délégations ont visité le dépôt géologique en profondeur finlandais entre avril et novembre 2023. Les délégués comprenaient des représentants de la Nation ojibwée de Wabigoon Lake, de la Nation ojibwée de Saugeen et de la Nation métisse de l'Ontario, ainsi que des résidents et des responsables des municipalités d'Ignace et de South Bruce et des régions environnantes. Parmi les participants figuraient des personnes ayant déjà travaillé dans l'industrie minière ou nucléaire, ainsi que des délégués n'ayant aucune expérience préalable de ces secteurs d'activité.

Plusieurs questions ont été posées à Posiva et au maire d'Eurajoki sur les avantages économiques du projet et sur l'approche utilisée par la collectivité pour décider de son consentement. Les groupes de délégués ont été renseignés sur l'ampleur de la croissance de la ville depuis le choix du site et sur sa croissance prévue maintenant que le projet est en cours. Les responsables municipaux ont également expliqué la genèse du projet et la façon dont la ville a évolué depuis le début de sa mise en oeuvre.

Les groupes de visiteurs ont aussi posé des questions sur la sécurité de l'eau, pour savoir si une opposition au projet s'était manifestée au moment de la sélection du site et sur l'appui actuel de la collectivité au projet. Ils ont appris que des études locales démontraient que le projet jouissait d'un fort appui globalement au sein de la collectivité, que les résidents avaient accueilli favorablement le projet et qu'ils avaient cité les nouveaux emplois et l'augmentation de l'activité économique grâce au projet comme retombées positives pour la collectivité.

Les participants nous ont dit que la visite avait été utile et qu'elle leur avait permis de recevoir des réponses à plusieurs questions.

Après les visites d'information, certains délégués ont rencontré leurs Comités de liaison communautaires ou des groupes communautaires de leur municipalité et ont répondu aux questions des participants à ces réunions. À leur retour, les délégués ont également largement fait part de leur expérience et de leurs points de vue aux membres de leurs collectivités.

ACTIVITÉS DE SURVEILLANCE DE LA BIODIVERSITÉ MENÉES PAR DES MEMBRES DE LA COLLECTIVITÉ

Les activités locales de surveillance de la biodiversité ont été conçues en collaboration avec les collectivités participantes et les données qui en résultent sont mises à la disposition du public.



Nous avons entendu que des résidents souhaitaient participer à la surveillance de la biodiversité et prendre connaissance des résultats. En 2023, des résidents de la région de la Nation ojibwée de Wabigoon Lake-Ignace ont participé sur le terrain aux activités de surveillance des chauves-souris. D'autres ont émis des suggestions sur les endroits où nous pourrions trouver des populations de chauves-souris, endroits qui pourraient être intégrés à notre planification des travaux de terrain à mener en 2024. La santé de la faune locale, comme celle des chauves-souris, est un aspect clé de la surveillance de la biodiversité des collectivités.

Afin d'approfondir nos connaissances sur les conditions environnementales actuelles dans la région de la Nation ojibwée de Saugeen-South Bruce, nous avons aussi invité les résidents à répondre à un nouveau [questionnaire local](#) sur la présence dans la région de blaireaux d'Amérique et de cougars. Les grands carnivores sont essentiels à la régulation et au maintien de la santé des écosystèmes parce qu'ils limitent la croissance des populations d'herbivores.

Les résultats de l'enquête envoyée par la poste aux résidents de la région en 2023 viendront soutenir les études sur la biodiversité poursuivies par la SGDN en nous aidant à connaître les conditions environnementales actuelles et à déterminer la meilleure façon de protéger la biodiversité de la région. La participation de la collectivité à l'enquête est un élément clé de la réussite de cette étude.

En plus de ces activités de surveillance de la biodiversité, notre programme de surveillance environnementale de référence a été conçu en collaboration avec les collectivités locales, les autorités de conservation et des experts, dans le cadre d'une série d'ateliers tenus pour déterminer ce que les résidents de la région considèrent comme important et ce que la SGDN devrait en conséquence surveiller. Toutes les données recueillies seront mises à la disposition du public et toute personne ou organisation intéressée pourra les utiliser.

LES JEUNES S'INITIENT AUX ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES DE RÉFÉRENCE

Dans les deux régions hôtes potentielles, des résidents ont posé des questions aux scientifiques et aux ingénieurs de la SGDN, ainsi qu'à des experts indépendants, sur la protection de l'environnement et de l'eau. En réponse à ces questions, le personnel de la SGDN a organisé des visites de sites d'échantillonnage des puits de forage, des événements de découverte des faits et des exercices de travaux sur le terrain pour les élèves intéressés par une carrière scientifique.

Par exemple, une collaboration entre la SGDN et le programme GENESIS de l'école secondaire Sacred Heart, située dans le sud-ouest de l'Ontario, a permis d'initier les élèves aux tâches qui sont effectuées lors d'une activité d'échantillonnage environnemental. Les élèves ont travaillé avec des scientifiques pour comprendre les concepts de la surveillance de référence de la qualité de l'eau et ont appris à mieux connaître les cours d'eau de leur collectivité.

En plus d'être initiés aux carrières offertes dans les domaines des sciences, de la technologie, des mathématiques et de l'ingénierie, les élèves de 11^e et 12^e année participant au programme GENESIS ont eu l'occasion d'en apprendre davantage sur le dépôt géologique en profondeur où sera stocké le combustible nucléaire irradié canadien. Les élèves ont été invités à visiter le réacteur nucléaire McMaster et ont assisté à une présentation donnée par la SGDN et Bruce Power. Ils ont également visité le Centre de découverte et de démonstration de la SGDN à Oakville, en Ontario, pour en savoir plus sur les barrières naturelles et ouvragées et sur d'autres aspects de la conception du dépôt.

À la fin du mois de mai, ces élèves ont participé à une démonstration de prélèvements d'échantillons d'eau, qui comprenait une présentation en classe sur l'échantillonnage des eaux de surface et un événement de deux jours de travaux pratiques sur le terrain. Les élèves ont participé à des activités d'échantillonnage des eaux de surface telles qu'elles ont été conçues pour notre Programme de surveillance des milieux naturels, avec l'aide d'un biologiste de la vie aquatique indépendant.

Mesures limnologiques



Un étudiant tient la pointe d'un limnomètre dans la rivière Teeswater. Le groupe a noté les mesures de divers indicateurs de la qualité de l'eau, notamment la température, la conductivité et l'oxygène dissous.

QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES : La sûreté, l'eau et l'environnement

- » Pendant combien de temps ces matières radioactives demeureront-elles dangereuses?
- » Comment pouvez-vous savoir que le dépôt demeurera sûr pendant des millions d'années?
- » Qu'est-ce qu'un dépôt géologique en profondeur? Comment le dépôt isolera-t-il le combustible nucléaire irradié des gens et de l'environnement?
- » Comment la sûreté du projet sera-t-elle déterminée?
- » Comment l'environnement naturel sera-t-il protégé?
- » Qu'est-ce que le système à barrières multiples?
- » Quelles quantités de rayonnements cette installation émettra-t-elle par année?
- » Quels effets ces rayonnements auront-ils sur les eaux souterraines et les voies navigables environnantes comme les rivières, les lacs et les Grands Lacs?
- » Comment les générations futures seront-elles informées du danger qu'il y a à perturber le dépôt?
- » Quelles seraient les conséquences pour le stockage du combustible irradié si aucun site n'était choisi?
- » Les conteneurs et les colis de combustible irradié deviennent-ils radioactifs?
- » Comment les éléments de l'environnement, et plus particulièrement l'eau, seront-ils protégés pendant les études techniques et les forages géotechniques?
- » Comment l'environnement sera-t-il protégé pendant la construction et l'exploitation du dépôt?
- » L'amoncèlement de roche produira-t-il de l'acide?
- » Le transfert du combustible irradié depuis le camion de transport posera-t-il un risque de contamination?
- » L'eau souterraine pourrait-elle être exposée à des rayonnements?
- » Quelle sera la distance entre chacun des puits souterrains?
- » Le site comptera-t-il des installations d'épurement de l'eau et de traitement des eaux usées?
- » Comment allez-vous gérer les rejets radioactifs accidentels?
- » Quels niveaux de protection seront procurés aux travailleurs ou à l'environnement?
- » Que fera la SGDN des grappes de combustible irradié endommagées?
- » La bentonite est-elle fabriquée ou extraite?
- » Le conteneur de combustible irradié pourrait-il fuir?

- » Quelles mesures seront prises pour garantir la sûreté des installations de surface? Comment ces installations utiliseront-elles l'eau, comment traiteront-elles les déchets et quelles mesures y seront prises pour gérer de manière sûre les sources radioactives?
- » À quoi ressemble la roche dans la région? Convient-elle à l'établissement d'un dépôt géologique en profondeur?
- » Évaluez-vous les avantages et les inconvénients d'ouvrir les colis, de les placer dans des conteneurs de transport, puis de remballer le combustible pour l'intégrer au système de barrières?
- » Comment allez-vous gérer l'écoulement des eaux sur le site?
- » Quel impact environnemental aura l'amoncellement de roche qui sera créé pendant la construction du dépôt géologique en profondeur?
- » Comment les salles de stockage dans le dépôt géologique en profondeur seront-elles remplies? Utilisera-t-on des robots?
- » Quelle limite de rayonnements est fixée pour un travailleur du secteur nucléaire au Canada?
- » Installera-t-on un système souterrain de surveillance?
- » Au cours d'une future période glaciaire, le dépôt pourra-t-il supporter le poids d'un glacier?
- » La SGDN prend-elle en considération les événements perturbateurs comme les incendies forestiers, les inondations et les phénomènes météorologiques extrêmes?
- » La SGDN prend-elle en considération les séismes qui pourraient survenir?
- » Comment les rejets accidentels dans les cours d'eau locaux affecteraient-ils les produits agricoles locaux?
- » Combien de trous de sonde ont été forés?
- » Que se passerait-il si des fissures apparaissaient dans la roche?
- » Y a-t-il de l'eau dans la roche?
- » Comment peut-on dater l'eau trouvée dans la roche?
- » Avez-vous trouvé des minéraux?
- » Quelles informations les tests effectués sur la roche visent-ils à recueillir?
- » Les tremblements de terre posent-ils un problème?
- » Quelles différences y a-t-il entre la roche que l'on trouve à Ignace et celle que l'on trouve à South Bruce?
- » Quel est l'âge de la roche?
- » Quelles mesures seront prises pour atténuer les risques pour l'eau?

La sûreté d'un point de vue social

L'ACCENT SUR LA SÛRETÉ DU POINT DE VUE SOCIAL

Bien que le dépôt géologique en profondeur constitue un important projet d'infrastructure environnementale pour le Canada, la protection des gens est tout aussi essentielle pour nous. En conséquence, nous avons pris comme engagement de mettre en oeuvre le projet d'une manière qui reconnaisse et intègre les questions, les préoccupations et la sagesse exprimées par les gens. La sûreté d'un point de vue social doit nécessairement être ancrée dans de multiples modes de connaissance, y compris le savoir autochtone, la science occidentale et tout autre type de sagesse qui peut éclairer notre dialogue avec les collectivités.

La sûreté d'un point de vue social comporte de nombreux éléments. Le plan canadien lui-même a été fondé sur le concept de la sûreté d'un point de vue social. Après la création de la SGDN en 2002, nous avons entrepris une étude de trois ans pour évaluer les approches et les solutions possibles pour la gestion à long terme sûre du combustible nucléaire irradié canadien, en travaillant avec le public afin de bien comprendre les différentes options et être en mesure de faire des choix réfléchis.

Des discussions en personne avaient été tenues avec des milliers de particuliers et de représentants d'organisations aux niveaux local, provincial, national et international. Nous avons eu des échanges avec des représentants d'organisations autochtones, des travailleurs de centrales nucléaires, des jeunes, des résidents des collectivités hôtes de centrales nucléaires, des groupes environnementaux, des experts de l'industrie, des groupes confessionnels, des organismes gouvernementaux et des parlementaires. Le plan canadien est issu de ce dialogue. Il est basé sur les priorités définies par les Canadiens et les peuples autochtones.

Par la suite, nous avons aussi travaillé avec le public pour élaborer et concevoir notre processus de sélection d'un site. La participation volontaire, la prise de décision partagée, l'ouverture et l'équité ont servi de fondements à ce processus, que nous avons décrit en détail dans *Façonnons l'avenir ensemble : Processus de sélection d'un site pour le dépôt géologique en profondeur canadienne pour combustible nucléaire irradié* (2010) et que nous continuons de suivre aujourd'hui.

Notre processus de sélection d'un site a été organisé dès le départ sur une base de participation volontaire. Vingt-deux collectivités avaient initialement exprimé leur intention d'en savoir plus sur le projet et d'explorer leur aptitude à l'accueillir. Nous avons progressivement réduit le champ de nos études à deux régions hôtes potentielles, tout en faisant de la sûreté d'un point de vue social le fondement de nos efforts de concertation et du processus de sélection d'un site.

La SGDN sollicite régulièrement les commentaires individuels sur notre travail dans le cadre de nos activités de concertation sur le terrain et par le biais des médias sociaux et de sondages publics. Nous demeurons à l'écoute des collectivités, des résidents, des dirigeants locaux et des personnes qui ont différentes opinions sur notre travail. À travers ce processus, nous cherchons à comprendre et à répondre aux préoccupations des gens.

La transparence étant une valeur fondamentale de notre organisation, nous diffusons également chaque année les résultats de ces efforts de concertation en publiant des rapports *Ce qu'on nous a dit*, comme celui-ci, qui résument les questions et les thèmes que nous avons entendus lors de nos échanges.

Voici une liste des actes que nous posons pour prendre en compte la sûreté d'un point de vue social :

- Utiliser les commentaires que nous recevons pour comprendre les préoccupations qui sont importantes pour les Canadiens et les peuples autochtones, ajustant notre travail pour répondre s'il y a lieu à ces préoccupations, et soulignant ces préoccupations dans nos rapports publics;
- Participer activement et volontairement à des débats publics présentant différents points de vue sur le plan canadien;
- Utiliser les thèmes communs dégagés des commentaires que nous recevons pour guider la conception du dépôt géologique en profondeur canadien, et répondre à ces commentaires dans nos rapports, comme nous l'avons fait sur des sujets comme la protection de l'eau;
- Renforcer les capacités des collectivités participant au processus de sélection d'un site afin qu'elles puissent élaborer leurs propres processus pour déterminer si elles consentent à accueillir le projet;
- Affirmer auprès des collectivités autochtones notre engagement selon lequel aucun site ne sera choisi sans leur consentement;
- Adopter une approche collaborative pour élaborer des accords de partenariat et d'hébergement du projet;
- Élargir le champ de nos activités de concertation au-delà des collectivités hôtes potentielles, afin qu'elles englobent de plus les collectivités voisines et d'autres de la région;
- Faire participer les collectivités à l'élaboration d'études locales sur un éventail de facteurs socioéconomiques et à des discussions sur les résultats de ces études, afin d'explorer la possibilité de nouer des partenariats et de mettre en oeuvre le projet d'une façon qui favorisera le bien-être des résidents de la région;
- Faire participer les collectivités à des programmes de surveillance environnementale;
- Prendre en considération des modes de vie réalistes dans nos évaluations de la sûreté (comment et où vivent les résidents de la région);
- Mettre de façon ponctuelle des experts en évaluation de la sûreté à la disposition du public dans les régions hôtes potentielles;
- Créer des occasions pour notre personnel d'entrer directement en contact avec les résidents des collectivités hôtes potentielles pour discuter de la sûreté du programme et connaître leurs préoccupations.

La SGDN s'engage à continuer à comprendre et à aborder la sûreté sous l'angle social, en examinant la question du point de vue des collectivités avec lesquelles nous travaillons. Nous nous engageons aussi à prendre en considération tous les aspects de la sûreté, qu'ils soient physiques, mentaux, spirituels ou émotionnels. Nous visons ainsi à soutenir et à renforcer le rôle que peuvent jouer les collectivités dans le projet, alors que nous entrons dans la phase cruciale de la prise de décision réglementaire.

QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES : La sûreté d'un point de vue social

- » Le projet aura-t-il une influence sur l'innocuité des produits agricoles de la région?
- » Les terres au-dessus du dépôt pourront-elles servir à des fins agricoles?
- » Que fait la SGDN pour prévenir les dommages sociaux dans la collectivité?
- » La collectivité dépendra-t-elle de la SGDN?
- » Comment la SGDN se prépare-t-elle à tous les changements qui surviendront dans la région hôte potentielle?
- » Comment pouvons-nous préparer les gens de la collectivité et de la région à participer au projet et à acquérir les compétences et les capacités voulues pour participer à sa mise en oeuvre?
- » Quelles ressources sont offertes actuellement aux collectivités locales et à leurs voisines pour les aider à comprendre le projet?
- » Quels efforts de concertation ont été menés auprès des jeunes? Comment pouvons-nous retenir les jeunes dans nos collectivités?
- » Quelles ressources d'apprentissage sont mises à la disposition des élèves et des jeunes?
- » Quand commencerons-nous à constater de l'activité économique et la création d'emplois dans la région?
- » Quels types de formation seront offerts dans un avenir rapproché pour développer les ressources humaines requises pour la réalisation du projet?

Sur la voie de futurs partenariats

En 2023, les résidents des deux régions hôtes potentielles nous ont posé des questions sur les avantages que leur collectivité pourrait tirer de l'accueil du dépôt géologique en profondeur canadien pour le combustible nucléaire irradié et de la conclusion d'un partenariat avec la SGDN.

CONCERTATION SUR LE TERRAIN AVEC LA COLLECTIVITÉ

De 2021 à 2023, la SGDN a financé une série d'études socioéconomiques pour aider à répondre aux questions et aux préoccupations des membres des collectivités sur les effets que le projet pourrait avoir sur leur collectivité. Ces études menées par des tiers ont porté sur des aspects du bien-être social et économique local identifiés par chacune des collectivités. En 2023, nous avons présenté les résultats des études pour soutenir les discussions et la concertation avec les résidents des deux collectivités municipales des régions hôtes potentielles, afin d'aider à répondre aux questions et préoccupations des gens sur les effets que le projet pourrait avoir sur leurs collectivités.

Lorsque nous avons organisé deux initiatives d'une durée de trois jours et de deux jours respectivement, le Forum de South Bruce pour l'exploration de la question nucléaire, en avril, et L'Événement d'exploration de la question nucléaire du nord-ouest à Ignace, en septembre, nous avons entendu de nombreuses questions sur les résultats des études, ainsi que de nouvelles questions sur les prochaines étapes du processus de sélection du site. Par exemple, à l'approche de la conclusion du processus de sélection, des personnes ont discuté lors d'événements en personne des moyens qui pourraient être pris pour que les possibilités d'emploi soient améliorées par le projet et ont suggéré à la SGDN de s'efforcer d'éliminer les obstacles à l'emploi, par exemple en veillant à mettre en place des programmes de formation pour les femmes intéressées par des emplois de métiers.

Des gens ont également demandé quels effets le projet pourrait avoir sur le marché du logement local s'il était mis en oeuvre dans leur collectivité. Un autre sujet d'intérêt récurrent a été l'importance de préserver la culture, le caractère et le mode de vie locaux.

En plus de ces événements de multiples journées, nous avons également organisé des discussions dans les collectivités et répondu aux questions de résidents dans le cadre de réunions locales et de conversations individuelles. Nous avons entendu que les gens se posaient de nombreuses questions sur les avantages et les défis que représente l'intégration d'un projet d'infrastructure d'une telle ampleur dans leur collectivité.

Dans les deux collectivités autochtones de la Nation ojibwée de Wabigoon Lake et de la Nation ojibwée de Saugeen, nous avons rencontré des membres en petits groupes, en groupes plus importants et individuellement. Lors de divers événements, nous avons lancé des discussions et répondu aux questions des gens sur l'impact que le projet pourrait avoir sur leurs collectivités.

Lorsque chacune des collectivités aura formulé son projet d'accord d'hébergement du projet avec la SGDN, elle le communiquera à ses membres. Ensuite, les membres des collectivités réfléchiront aux avantages définis dans les projets d'accord d'hébergement et examineront d'autres facteurs avant de décider si elles consentent à accueillir le projet.

Feuille de route vers des partenariats (2017-24) : cette feuille de route guide nos discussions sur l'établissement de partenariats avec les collectivités. Les étapes sont présentées de bas en haut dans le tableau.

DES PARTENARIATS ALIGNÉS

À travers un calendrier mis au point et convenu avec les partenaires

INVESTISSEMENTS

Identifier et administrer les investissements qui aideraient à augmenter les capacités et à faire prospérer l'économie des partenaires

IDENTIFIER LES PARTENARIATS REQUIS

Identifier avec qui il sera nécessaire de former un partenariat, à quel niveau, dans quelle combinaison et à quel moment

ÉLABORER UNE VISION POUR LE PROJET

Élaborer une vision pour le projet qui répondra aux intérêts de la SGDN, de la collectivité et des partenaires potentiels

LES VALEURS ET PRINCIPES POUR GUIDER LES DISCUSSIONS SUR LE PARTENARIAT

Être en accord sur des valeurs et principes communs pour guider les discussions sur le partenariat

QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES : Exploration de la question du partenariat et études sur les collectivités

Partenariat

- » Qui participera aux discussions sur l'établissement d'un partenariat? Les municipalités locales? Les collectivités autochtones?
- » Comment définit-on le consentement?
- » Comment le consentement et l'appui au projet seront-ils évalués? Y aura-t-il un référendum? La décision sera-t-elle prise par le conseil [municipal]?
- » Quel rôle notre collectivité joue-t-elle dans le processus de sélection d'un site? Qu'attendez-vous de nous?
- » Qu'est-ce que le Comité de liaison communautaire et quand se réunit-il? Puis-je assister à ses réunions?
- » Quelles retombées le projet aura-t-il à l'échelle locale et/ou régionale? Le projet générera-t-il des emplois et des travaux d'infrastructure localement?
- » Comment puis-je participer au processus de décision de ma collectivité? Y a-t-il un comité local?
- » Avez-vous déjà parlé à [mon voisin] du projet? Je pense qu'il voudrait être mis au courant.
- » Qu'est-ce qui adviendra si les circonstances locales changent? Pourrions-nous nous retirer du processus?
- » Quelle superficie de terres sera requise pour construire le dépôt et les installations connexes? Ma collectivité est-elle suffisamment vaste pour accueillir le dépôt?
- » Le projet entraînera-t-il des changements de zonage/d'utilisation des terres autour du site?
- » Envisagez-vous d'utiliser des terres publiques pour le dépôt?
- » Comment la SGDN fera-t-elle en sorte que la collectivité et les gens de la région bénéficient du projet?
- » Comment pouvons-nous commencer à planifier les emplois et le développement économique à plus long terme?
- » Quelles occasions d'affaires et d'emploi sont associées à la sélection d'un site?
- » La roche qui sera extraite du dépôt générera-t-elle des opportunités économiques?
- » Qui doit appuyer le projet dans notre région pour qu'il aille de l'avant?
- » Comment puis-je aider à établir ce partenariat?
- » Avec qui la SGDN cherche-t-elle à s'associer?
- » Quelles ressources sont disponibles pour se renseigner sur l'établissement d'un partenariat et qu'est-ce qu'un tel partenariat supposerait pour notre collectivité?
- » Sera-t-il suffisant que quelques personnes de la région s'opposent au projet pour qu'il ne puisse y être mis en oeuvre?
- » Comment pouvons-nous aider à ce que d'autres personnes participent?

- » Les accords d'hébergement du projet incluront-ils des mesures visant à soutenir l'aménagement de nouvelles infrastructures et la mise sur pied de projets récréatifs?
- » Quand la SGDN publiera-t-elle les accords d'hébergement du projet afin d'aider les collectivités à prendre leur décision?
- » Le projet accroîtra-t-il les problèmes d'accès aux soins de santé qu'ont de nombreuses personnes âgées?
- » Quel est le rôle de la municipalité dans le processus de sélection d'un site?
- » Que se passera-t-il si la collectivité refuse le projet?
- » Y aura-t-il un référendum?
- » Comment les régions hôtes potentielles en sont-elles venues à participer au processus?

Études sur les collectivités

- » Qui participe aux études?
- » Comment les études seront-elles utilisées dans le processus décisionnel?
- » Les collectivités des régions à l'étude auront-elles la possibilité d'examiner les études? Les résidents de la région ont-ils leur mot à dire dans le processus de sélection d'un site?
- » Qui a produit les rapports?
- » De quels avantages au juste profiterait la collectivité? Quels seront les avantages pour les autres collectivités de la région hôte?
- » Comment la SGDN abordera-t-elle les industries existantes au sujet du développement de la collectivité?
- » Comment avez-vous déterminé qui sera touché par le projet?
- » Que feront les municipalités pour se préparer?
- » Qu'en est-il du logement des travailleurs affectés au projet?
- » Le projet aidera-t-il les jeunes à rester dans la collectivité?
- » Quels types d'emplois seront créés exactement?
- » Quelle incidence le projet aura-t-il sur les soins de santé offerts dans la collectivité?
- » Le projet aura-t-il des effets négatifs pour les gens qui n'ont pas les moyens de payer un loyer?
- » Comment allez-vous planifier l'immigration ou l'arrivée de nouveaux résidents?
- » Comment l'apparence de ma ville changera-t-elle?
- » Quelles possibilités seront créées pour les petites entreprises?
- » Quelles capacités devront être mises en place?

Réconciliation et savoir autochtone

RÉCONCILIATION

En 2023, la SGDN a continué d'avoir des échanges approfondis avec les collectivités autochtones ainsi qu'avec notre organe consultatif indépendant, le Conseil des aînés et des jeunes (ci-après dénommé le Conseil) afin de discuter de questions telles que le projet d'*Énoncé sur la durabilité*, le projet de *Déclaration sur l'eau* et la *Stratégie triennale en matière de réconciliation (2024-26)*.

Conformément à l'engagement pris par la SGDN de vivre en accord avec nos valeurs, nous continuons de favoriser le développement d'une culture de réconciliation par le biais d'activités, de formations et de commandites. Au cours de la dernière année, nous avons continué à fournir en ligne et en personne à nos employés et à nos sous-traitants des séances de formation et de sensibilisation culturelle sur la réconciliation. Nous avons également continué à travailler à l'atteinte de notre objectif d'aligner tous les aspects de notre travail sur le savoir autochtone.

En 2023, la SGDN a pu poursuivre sur sa lancée dans ce domaine en échangeant virtuellement et en personne avec les collectivités autochtones et le Conseil des aînés et des jeunes.

Le Conseil a de son côté poursuivi sur sa lancée en faisant progresser des éléments clés du travail de la SGDN. Des réunions en personne ont été organisées pour discuter des éléments susceptibles d'avoir une incidence sur la mise en oeuvre du plan canadien de gestion du combustible nucléaire irradié, y compris, mais sans s'y limiter :

- L'*Énoncé sur la durabilité* de la SGDN (2023), qui tient notamment compte des connaissances et des perspectives autochtones;
- Les apprentissages liés aux exigences de la Commission canadienne de sûreté nucléaire en matière d'évaluation d'impact et une exploration d'un cadre pour l'évaluation par les Autochtones de l'impact du projet;
- Les engagements maintenus et les actions associées, conformément à la *Stratégie triennale en matière de réconciliation (2024-26)*;
- La *Déclaration sur l'eau* (2023), qui est un exemple de document d'orientation élaboré conjointement par des voix autochtones et de la science occidentale;
- La Stratégie intégrée pour les déchets radioactifs et l'éclairage que les leçons apprises dans ce domaine pourront apporter aux futurs processus de sélection d'un site.

De plus, les membres du Conseil des aînés et des jeunes ont participé à un certain nombre d'activités d'apprentissage et de développement, assistant notamment à des conférences de l'industrie et visitant le dépôt géologique en profondeur finlandais et la mine d'uranium de McArthur River. Après la visite de la mine d'uranium, les membres du Conseil ont rencontré des membres de la Première Nation d'English River pour en savoir plus sur leur expérience de collaboration avec l'industrie.

La *Politique sur la réconciliation* de la SGDN (2019) décrit le but de notre travail et fournit une base solide de reconnaissance et de respect dans lequel s'enracine notre engagement public en faveur de la réconciliation. Selon la définition qu'en donne la Commission de vérité et réconciliation, la réconciliation est un processus continu qui vise à établir et à maintenir des relations respectueuses. Dans cette politique, nous décrivons comment nous nous appuyons sur notre engagement actuel de travailler en partenariat avec les collectivités des Premières Nations, métisses et municipales pour élaborer et mettre en oeuvre, en collaboration avec les collectivités, une approche de gestion à long terme du combustible nucléaire irradié canadien.

En 2019, nous avons créé un outil d'évaluation des efforts de réconciliation pour évaluer les politiques et les procédures de la SGDN et pour nous assurer qu'elles respectent l'engagement de l'organisation de promouvoir la réconciliation. L'outil d'évaluation des efforts de réconciliation a également fait l'objet d'un audit interne en 2021, qui a contribué à fournir un contexte et des orientations supplémentaires au personnel sur l'outil et sur son application, et qui a permis d'assurer plus facilement le suivi des suites données aux recommandations et des thèmes communs qui peuvent être dégagés du dialogue participatif.

En 2023, la SGDN a activement poursuivi l'évaluation de nos politiques et procédures en fonction des objectifs de réconciliation. Voici les titres de certaines des politiques et procédures évaluées :

- Procédure d'évaluation de la sûreté;
- Procédure d'approvisionnement;
- Portée des travaux de gestion des urgences de transport;
- Procédure pour les travaux géoscientifiques sur le terrain;
- Procédure de gestion des risques;
- Cadre de gestion des biens immobiliers;
- Lignes directrices environnementales pour les sous-traitants;
- Procédure de formation et de perfectionnement;
- Politique relative aux médias sociaux;
- Norme sur les dépenses d'entreprise des employés;
- Procédure de réponse aux manifestations;
- Réalisation du programme d'ingénierie;
- Programme relatif aux commandites d'entreprise;
- Programme de commandites et de dons;
- Norme sur les interfaces réglementaires.

Pour ce qui est des résultats, chaque évaluation a abouti à des conclusions différentes, mais certains thèmes communs ont été dégagés :

- Il est important d'utiliser un langage accessible aux Autochtones (même lorsqu'il s'agit d'un document à usage interne, car le langage que nous utilisons influence nos actions et notre mise en oeuvre).
- Nous devons, dans la mesure du possible, inclure des images et des récits pour mieux guider les travaux.
- Nous devons inclure des passages de notre *Politique sur le savoir autochtone* (2020) et/ou de notre *Politique sur la réconciliation* (2019), ainsi que des références à ces deux documents.
- Nous devons intégrer des références au *Cadre éthique et social de la SGDN* (2019) et incorporer des passages du cadre dans nos politiques et procédures.
- Les règles de gouvernance de la SGDN, y compris les politiques et les procédures, doivent refléter l'importance du rôle que jouent les relations et la relationnalité dans la vision du monde des Autochtones.
- Nous devons souligner et maintenir notre engagement de travailler avec les équipes de concertation avec les Autochtones et des relations avec les Autochtones afin de générer et de promouvoir une compréhension des sensibilités associées au travail avec les peuples autochtones.
- Nous devons garder à l'esprit nos différents publics lorsque nous effectuons ce travail, y compris les collectivités avec lesquelles nous travaillons et les générations futures, même si une grande partie de ce travail a une composante interne.
- Nous devons passer de la parole à l'acte (la réussite de la mise en oeuvre est essentielle).
- Nous devons poursuivre jusqu'à son terme la formation de sensibilisation culturelle des entrepreneurs qui travaillent avec la SGDN.

Dans le cadre de cette démarche fondamentale, la SGDN fournit une formation de sensibilisation à la culture autochtone à l'ensemble de son personnel et de ses sous-traitants. Cette formation aide les participants à mieux comprendre l'histoire complexe des Premières Nations et des peuples métis du Canada et le rapport que cette histoire peut avoir avec le projet canadien. Elle explore les thèmes de la vision du monde des Autochtones, des traités, de l'historique de la *Loi sur les Indiens*, des pensionnats autochtones ainsi que de la vérité et de la réconciliation.

En 2023, nous avons élaboré et lancé à l'interne une Trousse d'outils de réconciliation virtuelle très exhaustive conçue pour encourager les employés à appliquer, à leur propre rythme, une optique de réconciliation à l'ensemble de leur travail et à réfléchir à la manière dont leurs programmes de travail peuvent contribuer au cheminement vers la réconciliation de la SGDN.

Les membres de l'équipe des relations avec les autochtones ont travaillé en étroite collaboration avec des collègues pour élaborer notre *Énoncé sur la durabilité (2023)* et un document sur la sûreté d'un point de vue social. Cette collaboration visait à faire en sorte que la réconciliation et le savoir autochtone soient adéquatement reflétés dans les deux documents.

En 2023, nous avons continué à offrir régulièrement des séances de formation sur la réconciliation aux collectivités autochtones et aux municipalités de nos régions à l'étude, ainsi qu'à nos partenaires industriels et universitaires, organisant au total trois séances pour les acteurs de l'industrie et plus de 25 séances pour les employés de la SGDN. La formation a été offerte en personne et virtuellement, et les participants ont estimé qu'elle leur avait donné la confiance nécessaire pour approcher de manière plus respectueuse les peuples et les communautés autochtones. Nous continuons à recevoir des demandes de municipalités et d'autres acteurs de l'industrie qui souhaitent obtenir des conseils pour progresser dans leur démarche de réconciliation avec leurs collègues et voisins.

En décembre 2023, la SGDN a élaboré une stratégie triennale en matière de réconciliation pour la période 2024-2026 afin de soutenir la mise en oeuvre de la *Politique sur la réconciliation*. La sensibilisation et la création d'une solide base de reconnaissance et de respect ont été essentiels au cheminement de la SGDN vers la réconciliation. Les gestes qui seront posés au cours des prochaines années seront essentiels pour démontrer que la SGDN honore véritablement son engagement de favoriser la réconciliation.

Pendant que la SGDN poursuit son cheminement vers la réconciliation, il sera important que nous planifiions de manière stratégique et réfléchie les moyens que nous entendons prendre pour continuer à remplir ou surpasser nos engagements visant à cocréer un avenir meilleur pour tous les êtres de la Création. L'apprentissage, l'action, les relations et la guérison sont les quatre domaines clés qui nous aideront à continuer d'avancer dans ce domaine.

Pour l'instant, cette stratégie n'est pas un document public, mais elle contribuera à orienter le travail mené à l'interne pour faire en sorte que la réconciliation soit prise en compte dans tous les travaux de la SGDN. Il s'agit d'une réponse à l'appel à l'action 92 formulée par la Commission de vérité et réconciliation, qui demandait aux entreprises du Canada d'adopter la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones comme cadre de réconciliation et d'appliquer ses normes et ses principes à leurs politiques organisationnelles et principales activités opérationnelles qui touchent les peuples autochtones, leurs terres et leurs ressources.

SAVOIR AUTOCHTONE

La science occidentale et les systèmes de connaissances autochtones contribuent ensemble à éclairer les processus décisionnels de la SGDN. Nous demeurons résolus à aligner tous les aspects de nos travaux sur le savoir autochtone.

En 2023, et au cours des années précédentes, des membres des collectivités autochtones et du Conseil des aînés et des jeunes nous ont rappelé qu'il est important que le personnel de la SGDN respecte la sophistication de la science et des connaissances autochtones et accorde aux systèmes de connaissances autochtone et occidental la même crédibilité.

Nous avons organisé deux ateliers sur le savoir autochtone et la science occidentale en 2023 (en mai et en septembre). Ces ateliers ont rassemblé des universitaires, des détenteurs du savoir autochtone et des membres du personnel de la SGDN afin d'établir une dynamique favorisant le passage de la parole à l'acte. C'était la sixième année que nous organisons ces ateliers et le nombre accru de participants et la qualité des discussions témoignaient de la maturité de l'initiative.

L'objectif de chacun des ateliers était semblable à celui des années précédentes, c'est-à-dire de créer un espace pour explorer de nouvelles occasions pour les détenteurs du savoir autochtone et les scientifiques de travailler ensemble en vue d'éclairer les recherches sur la performance à long terme du système à barrières multiples du dépôt géologique en profondeur.

L'atelier du mois de mai était le premier à être organisé par un partenaire universitaire, en l'occurrence l'Université Western, et visait à susciter une discussion constructive sur ce qui peut être fait pour aligner intentionnellement et respectueusement les deux systèmes de connaissances et commencer à passer de la parole à l'acte. Nous avons invité les détenteurs du savoir autochtone et les scientifiques occidentaux à avoir des conversations basées sur le « leadership participatif » et à discuter de questions importantes pour le travail de la SGDN, notamment la relation entre l'eau et le cuivre, entre l'eau et la roche et entre l'eau et l'argile, ainsi que la protection de l'eau.

Peter Keech et Jessica Perritt se sont associés à l'Université Western pour organiser au mois de mai de 2023 un atelier sur le savoir autochtone et la science occidentale au Wampum Learning Lodge de l'université.



L'atelier du mois de septembre a réuni une trentaine de détenteurs du savoir autochtone et de membres de l'équipe technique de la SGDN dans un espace considéré comme sacré par les Six Nations du territoire de la rivière Grand. Les thèmes abordés lors de cet atelier étaient les suivants : trouver des intersections entre le savoir autochtone et la science occidentale, en particulier par l'utilisation du coeur, de l'esprit et des mains; honorer l'importance des cérémonies; toujours demander la permission à notre mère la Terre, notre pourvoyeuse; et respecter la sensibilité de toutes les formes de vie, y compris la roche, les arbres, les plantes, l'eau, le cuivre et l'argile.

Des employés de la SGDN et des membres du Conseil des aînés et des jeunes, lors de l'atelier d'automne sur le savoir autochtone et la science occidentale tenu au Soul of the Mother Lodge, sur le territoire des Six Nations de la rivière Grand. De gauche à droite : Brittany Jones (SGDN), Billie Schibler (Conseil des aînés et des jeunes), Jeff Binns (SGDN), Melissa Mayhew (SGDN).



En 2023, la SGDN a également conclu un partenariat avec l'Institut Turtle Island en vue de collaborer à un projet visant à permettre aux employés de la SGDN d'explorer et d'appliquer la science autochtone. Les membres du Conseil des aînés et des jeunes et les membres de la collectivité ont estimé que les travaux ayant trait au savoir autochtone devaient être menés par une organisation ou un institut autochtone. Le travail de l'Institut Turtle Island amplifie les systèmes de connaissances autochtones, les anciennes traditions de sagesse et la science autochtone afin de rétablir cet équilibre relationnel.

Metuaptmumk (« Vision globale ») est un voyage collectif d'une durée de 13 lunes à la recherche de la sagesse, dans lequel les participants sondent les relations multidimensionnelles qui existent entre les systèmes de connaissance autochtones et la science. Ensemble, nous explorons l'interdépendance et l'interconnexion de tous les systèmes vivants du monde naturel en « vivant » concrètement nos relations avec notre mère la Terre au fil du développement d'un système global. Travaillant en harmonie avec les saisons et en cadence avec notre grand-mère la lune, la SGDN voyage à travers les lignées ancestrales et les systèmes de connaissance du lieu pour repousser les limites des pratiques autochtones. Metuaptmumk introduit une façon de penser qui est contextuellement ancrée dans l'ancien langage du ramatriement, centrée sur la pédagogie du feu sacré, guidée par les enseignements de Mahigan (le loup) et rattachée à l'Esprit.

DÉCLARATION SUR L'EAU

La protection de l'eau reste au coeur des travaux menés par la SGDN sur la sûreté et sur l'alignement entre la science occidentale et le savoir autochtone.

En octobre 2023, la SGDN a publié une *Déclaration sur l'eau* qui souligne à quel point la protection de l'eau est essentielle pour le plan canadien de gestion à long terme sûr du combustible nucléaire irradié.

Depuis notre création en 2002, la collaboration avec les collectivités a toujours été au coeur de la planification de la SGDN. La SGDN a dégagé un thème commun des questions que nous avons reçues au fil des discussions tenues avec les Canadiens et les peuples autochtones sur les mesures qui permettront de protéger l'eau lors de la mise en oeuvre du projet. Parmi les divers moyens que nous avons utilisés pour souligner l'importance de ce travail, nous avons décidé de publier une *Déclaration sur l'eau*, qui explique que la raison d'être même du plan de gestion du combustible nucléaire irradié est de protéger les gens et l'environnement, y compris l'eau.

La *Déclaration sur l'eau* de la SGDN commence par reconnaître certaines vérités importantes et poursuit en énonçant l'engagement pris par la SGDN de protéger l'eau dans tous nos travaux, notamment en considérant comment l'agentivité de l'eau (depuis la surface jusqu'à une grande profondeur dans le sol) peut s'accorder avec le projet de dépôt géologique en profondeur canadien et la région environnante.

Les principes de la *Déclaration sur l'eau* sont les suivantes :

- Donner voix au chapitre aux détenteurs du savoir autochtone, aux scientifiques occidentaux et aux collectivités dans la planification et la mise en oeuvre du projet;
- Veiller à ce que notre travail de protection de l'eau se fasse dans un esprit d'ouverture, d'humilité et d'inclusion;
- Soutenir la collaboration avec les collectivités pour l'élaboration des programmes et des activités liés à l'eau;
- Continuer à renforcer et à identifier les ressources nécessaires pour prioriser et amplifier l'apprentissage continu sur l'eau et sa relation avec toutes les formes de vie dans les plans de travail et les étapes de prise de décision de la SGDN;
- Nous guider dans notre travail sur la vérité et l'humilité.

CONCERTATION AVEC LES COLLECTIVITÉS AUTOCHTONES

Plus le plan canadien avance, plus la concertation avec les collectivités autochtones devient essentielle. Le projet est inclusif de nature. Les points de vue des Autochtones font non seulement partie intégrante de notre travail, mais le renforcent également.

Les collectivités autochtones continuent à souligner l'importance de protéger et de préserver l'eau, l'air et la terre, un principe qui est au centre de leur histoire, de leurs droits, de leur culture et de leur mode de vie.

L'équipe de concertation avec les collectivités autochtones de la SGDN a continué à offrir des occasions de poser des questions importantes dans le cadre du dialogue sur les éléments clés de notre travail. Les objectifs communs qui se sont dégagés sont les suivants :

- Acquérir une meilleure compréhension du transport et des itinéraires de transport proposés;
- Identifier les priorités communes en matière de sûreté;
- Comprendre de manière détaillée ce que supposerait le consentement de la collectivité;
- Cocréer des processus environnementaux qui reflètent les valeurs, les droits et les intérêts des collectivités autochtones potentiellement touchées;
- Continuer à apprendre de quelles façons concrètes la SGDN priorise la protection de l'eau dans tous nos travaux.
- Amorcer un dialogue sur le processus d'évaluation d'impact.

Enfin, la SGDN a parrainé une série d'activités jugées importantes par les collectivités des Premières Nations et métisses avec lesquelles nous travaillons :

- Des « Bingos de la viande » et des événements pour répondre à l'insécurité alimentaire;
- Un grand événement culturel à l'occasion de la Journée de la vérité et de la réconciliation;
- Un projet de confection de jupes;
- Des événements de concertation avec les Autochtones vivant dans les réserves et à l'extérieur;
- Une programmation destinée aux jeunes.

QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES : Relations et réconciliation avec les collectivités autochtones

- » Comment la SGDN tiendra-t-elle compte de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones dans sa gestion des matières dangereuses sur les territoires ancestraux autochtones?
- » Comment pouvons-nous protéger notre eau en acquérant une meilleure compréhension du cycle de l'eau/du parcours de l'eau?
- » Dans quelle mesure prenons-nous en compte la présence d'éléments culturels dans la sélection des sites potentiels de forage?
- » Comment pouvons-nous en apprendre davantage sur les cultures autochtones?
- » Pouvez-vous nous donner des exemples de ce que fait la SGDN pour aligner le projet sur le savoir autochtone?
- » Comment les collectivités autochtones participent-elles aux activités de forage géotechnique?
- » Comment les collectivités des Premières Nations et métisses indiqueront-elles qu'elles sont des « hôtes consentants »? Qu'est-ce que cela signifie?
- » Comment les revendications territoriales sont-elles prises en compte dans la discussion? Les collectivités des Premières Nations et métisses qui ont des revendications territoriales dans la région doivent-elles toutes accepter d'être des « hôtes consentants », même si ces revendications territoriales n'ont pas encore été réglées?
- » Comment détermine-t-on qui participera et qui ne participera pas au projet?
- » À quel moment et comment les groupes provinciaux/fédéraux des Premières Nations et métis interviendront-ils? Pourraient-ils annuler les décisions prises par les collectivités des Premières Nations et métisses locales? Doivent-ils aussi être des « hôtes consentants »?

- » Est-ce que mon groupe ou ma collectivité peut participer aux ateliers de sensibilisation à la culture autochtone?
- » Que fait la SGDN pour favoriser la réconciliation avec les peuples autochtones?
- » Comment les collectivités non autochtones peuvent-elles participer aux efforts de réconciliation?
- » [Le projet] aura-t-il une influence sur notre sûreté, notre accès aux ressources naturelles telles que l'eau, notre capacité de jouir de la nature, ou notre capacité de récolter ou de pratiquer des cérémonies sur les terres traditionnelles?
- » À quoi ressembleront les activités de concertation en 2024 et en 2025?
- » À quelles autres informations les collectivités autochtones ont-elles accès pour prendre une décision éclairée?
- » Comment les collectivités définissent-elles la « sûreté »?
- » L'environnement serait-il contaminé en cas d'accident impliquant une cargaison nucléaire? Serait-il impossible par la suite d'utiliser le terrain?
- » Les accidents entraînent souvent la fermeture de la route pendant plusieurs jours. En cas d'accident impliquant une cargaison nucléaire, la route sera-t-elle fermée pendant des semaines?
- » Comment les collectivités bénéficieront-elles du projet? Que doivent faire les membres de la collectivité pour soumettre leur candidature pour les emplois offerts?
- » Quel est le calendrier de la phase de détermination du consentement au projet et quand les décisions seront-elles prises?

Transport

CADRE DE PLANIFICATION DU TRANSPORT ET PLAN DE TRANSPORT PRÉLIMINAIRE

Comme en 2022, le [cadre de planification du transport](#) et le [Plan de transport préliminaire](#) (publié en décembre 2021) ont constitué en 2023 l'épine dorsale de la concertation sur le transport. Le cadre de planification s'appuie sur un socle commun de principes, d'objectifs et de considérations liées au processus, tandis que le plan préliminaire commence à répondre aux questions qui sont fréquemment posées sur la sûreté et la logistique du transport. La somme des connaissances contenues dans ces documents continue de servir de point de départ aux discussions sur le transport du combustible nucléaire irradié, alors que les conversations mûrissent et se font plus précises.

Le cadre et le plan sont des documents vivants que la SGDN s'est engagée à régulièrement mettre à jour en fonction de l'évolution du programme de transport. Les mises à jour de ces documents permettront d'intégrer les priorités sociales au fur et à mesure que la planification du transport se précisera au cours des deux prochaines décennies.

En 2023, l'équipe responsable du transport à la SGDN a participé à plus de 50 événements, réunions et conférences, échangeant avec plus de 2000 personnes. S'appuyant sur les bases jetées par le cadre de planification et le plan préliminaire, ces activités ont contribué à la tenue de discussions plus approfondies avec les membres du public, y compris avec les collectivités autochtones, sur de nombreux sujets liés au transport, dont les sujets suivants :

- La portée du programme de transport (p. ex., le nombre de grappes de combustible à transporter à partir de chaque lieu d'entreposage provisoire et la durée du programme);
- Les deux systèmes de transport envisagés par la SGDN (entièrement routier ou routier et ferroviaire) et la façon dont ils seraient utilisés pour chacune des deux régions hôtes potentielles;
- Les multiples niveaux de sûreté qui seront appliqués au programme de transport (p. ex., les exigences relatives aux colis de transport, les contrôles opérationnels, les mesures d'intervention d'urgence et de sécurité, le système de gestion et l'assurance de la conformité);
- Les travaux techniques prévus au cours des prochaines années pour planifier de manière plus détaillée le transport;
- La façon dont la SGDN prévoit de poursuivre de manière inclusive la planification du transport, en tenant compte des commentaires des Canadiens et des collectivités autochtones et en s'alignant sur le savoir et les visions du monde autochtones.

Les questions et les commentaires fréquemment entendus au cours de ces conversations peuvent être caractérisés en fonction des thèmes suivants :

- Préparer l'avenir (p. ex., comment les nouvelles technologies de transport et de sécurité seront-elles prises en compte?);
- Sûreté et sécurité (p. ex. quelles mesures la SGDN prendra-t-elle au juste pour protéger les personnes?);
- Infrastructures (p. ex., la SGDN collaborera-t-elle avec le gouvernement pour doubler les voies sur les parties des routes qui ont un taux d'accident élevé?);
- Environnement (p. ex., quelles quantités de gaz à effet de serre le programme de transport devrait-il émettre?).

Pour la plupart des participants, les conversations plus détaillées sur les exigences liées aux colis de transport, la logistique, les mesures de sûreté et la planification inclusive ont été rassurantes. Comme prévu, certains participants ont continué à exprimer leurs inquiétudes et leur scepticisme. Les voix plus critiques occupent une partie importante des rapports *Ce qu'on nous a dit*, car elles mettent en évidence les questions et les préoccupations qui pourraient nécessiter une plus grande attention.

Des inquiétudes concernant la mise à l'épreuve des colis et la mesure dans laquelle les épreuves réglementaires simulent effectivement des conditions d'accident grave ont continué à être exprimées. Des inquiétudes ont été exprimées concernant l'exposition potentielle du public aux rayonnements émis à proximité des cargaisons de combustible usé. La sûreté de l'infrastructure routière a également été un sujet d'intérêt, tout comme la nécessité de faire en sorte que les premiers intervenants le long des itinéraires de transport soient renseignés sur le programme de transport du combustible irradié et sachent comment répondre aux éventuels incidents.

En 2023, nous avons continué à discuter avec les premiers intervenants de leurs questions et de leurs préoccupations concernant notre futur programme de transport. Les premiers intervenants sont très intéressés par notre programme et, en particulier, par le fait que leurs responsabilités sur la scène d'un incident pourraient être différentes en raison de la présence de combustible irradié. Ils souhaitent également en savoir plus sur le transport des matières radioactives qui a cours dans l'industrie en général.

La planification du transport à la SGDN est régulièrement réexaminée et révisée pour garantir que les avis de tous les Canadiens et des membres des peuples autochtones ont été entendus et pris en compte.

SÛRETÉ D'UN POINT DE VUE SOCIAL OU SÛRETÉ PARTICIPATIVE

La sûreté demeure un principe fondamental du programme de transport de la SGDN. Elle ne se limite cependant pas aux aspects techniques du programme. La sûreté d'un point de vue social consiste à faire en sorte que les gens se sentent rassurés par rapport au programme de transport. Au cours des 10 dernières années de concertation, la SGDN s'est fait poser un large éventail de questions et y a répondu. Ces questions ont conduit à l'élaboration du cadre de planification du transport et du *Plan de transport préliminaire*. Par la suite, des programmes de travail ont été élaborés pour répondre aux questions et aux préoccupations exprimées par les participants sur le transport. Grâce à cette approche, nous sommes en mesure de planifier le transport en tenant compte de ce que nous disent les Canadiens et les peuples autochtones, ce qui les rassure sur le programme de transport.

En complément de l'analyse préliminaire des itinéraires et du cadre de sécurité réalisés en 2022, deux programmes de travail inspirés par les commentaires des participants ont été établis en 2023. Le premier d'entre eux était une évaluation des risques d'accident et des mesures d'atténuation possibles. Cette évaluation visait à examiner les différents types d'accidents possibles et à analyser leurs conséquences. Un deuxième programme de travail visait à renforcer la confiance dans la robustesse des moyens de transport utilisés et dans leur capacité à résister à des accidents graves. Un troisième programme de travail, sur les interventions d'urgence, est en cours de réalisation. Il vise à répondre aux questions relatives à la planification des interventions d'urgence.

Les questions du public et ce que nous pouvons faire pour y répondre au mieux continuent de nous motiver. Le cadre de planification du transport et le *Plan de transport préliminaire* peuvent tous deux être examinés et commentés sur le [site Web de la SGDN](#).

QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES : Transport

- » Quels itinéraires de transport utiliserez-vous pour acheminer le combustible nucléaire irradié depuis les installations provisoires d'entreposage jusqu'au site du dépôt?
- » Ces matières peuvent-elles être transportées de manière sûre? Qu'advierait-il si un accident se produisait en chemin?
- » Comment les épreuves exigées par la CCSN [Commission canadienne de sûreté nucléaire] pour tester les colis de transport prouvent-elles que le colis peut résister à un accident grave?
- » À quoi pourraient ressembler les protocoles de planification et de formation en matière d'intervention d'urgence? Ma collectivité devra-t-elle se doter d'un plan d'évacuation?
- » Comment les premiers intervenants seront-ils protégés dans l'éventualité improbable d'un accident?
- » Quels modes de transport pouvez-vous utiliser pour acheminer le combustible nucléaire irradié? Le camion ou le train? Envisagez-vous le transport par bateau? Quel mode est le plus sûr?
- » Quelle est la fréquence des expéditions et cette fréquence changera-t-elle en fonction de la saison?
- » Devrez-vous construire ou améliorer l'infrastructure de transport pour acheminer le combustible nucléaire irradié? Le cas échéant, qui en assumera les frais?
- » Vos conducteurs transporteront-ils le combustible nucléaire irradié même dans les conditions hivernales difficiles du nord?
- » Assurerez-vous une surveillance des colis pendant le transport?
- » Les colis de transport de combustible nucléaire irradié émettront-ils des rayonnements pendant le transport jusqu'au site du dépôt?
- » Que ferez-vous pour assurer la sûreté de la communauté mennonite sur les routes bordant le site de South Bruce?

- » Le conducteur d'un véhicule transportant un colis de combustible nucléaire irradié sera-t-il en sûreté? Quelle dose de rayonnements recevra-t-il?
- » La SGDN respectera-t-elle la compétence des peuples autochtones en matière de transport?
- » Comment le transport d'uranium hautement enrichi effectué par d'autres organisations se compare-t-il au transport du combustible CANDU que prévoit d'effectuer la SGDN?
- » Dans sa sélection d'un site qui pourrait accueillir le dépôt, la SGDN prend-elle en considération la proximité du site aux lignes de chemin de fer et aux routes?
- » Quand commencerez-vous à prendre en considération les itinéraires de transport locaux? Prévoit-on construire des routes ou des tronçons de chemin de fer réservés au transport du combustible irradié?
- » Les conteneurs d'entreposage à sec pourront-ils être utilisés pour le transport? Le combustible nucléaire irradié sera-t-il transporté dans les mêmes conteneurs que ceux utilisés dans le dépôt?
- » Qu'advierait-il si une personne non autorisée se mettait en tête d'ouvrir un colis de transport de combustible irradié (CTCI)? Le colis peut-il être ouvert?
- » Qu'advierait-il si un CTCI tombait dans un plan d'eau? Par exemple, comment pourrait-il être récupéré dans un lac?
- » À quelle vitesse présume-t-on que les camions transportant des CTCI circuleront?
- » Les nouveautés dans le domaine des technologies de transport et de sécurité seront-elles intégrées au fur et à mesure de leur disponibilité?
- » Que se passera-t-il si un accident survient? Comment le camion et le colis seront-ils retirés des lieux de l'accident?
- » Quelle sera la fréquence des expéditions de combustible irradié? Les expéditions se feront-elles sous forme de convois?
- » Les accidents entraînent souvent la fermeture de la route pendant plusieurs jours. En cas d'accident impliquant une cargaison nucléaire, la route sera-t-elle fermée pendant des semaines?

Médias sociaux et conversations en ligne

En 2023, la SGDN a continué à générer régulièrement des conversations dans les médias sociaux. Bien que nos communautés Facebook et LinkedIn aient été les plus actives pour nous, nous avons également communiqué avec les gens par le biais d'Instagram et de X. Ce sont les résidents de la région de la Nation ojibwée de Wabigoon Lake-Ignace et de la région de la Nation ojibwée de Saugeen-South Bruce qui ont généré le plus de conversations sur Facebook, la plupart des commentaires provenant du nord. Des initiatives, activités et événements locaux ont suscité de l'intérêt et des discussions en ligne. Des résidents des deux régions hôtes potentielles ont par exemple partagé des nouvelles locales ou leur opinion sur le plan canadien avec leurs abonnés. Sur LinkedIn, les membres de l'industrie nucléaire (dont les employés de la SGDN) ont généré la majeure partie des conversations, faisant part de leurs points de vue sur le projet.

Les sujets suivants ont alimenté ces conversations en ligne :

- Le transport du combustible nucléaire irradié dans le nord;
- Les initiatives de protection des eaux dans les deux régions hôtes potentielles;
- Le processus de détermination du consentement qui sera utilisé dans le nord;
- Les avantages économiques potentiels du projet dans les deux régions hôtes potentielles.

Sur l'ensemble des conversations que nous avons observées sur les plateformes de médias sociaux, 57 pour cent des commentaires étaient positifs ou neutres. À l'approche de la sélection du site, le volume de commentaires émanant de voix critiques dans le nord a commencé à augmenter.

Voici quelques exemples de commentaires transmis sur les médias sociaux :

- « C'est le reflet d'une formidable communauté qui se serre les coudes. Compte tenu de l'augmentation du nombre de personnes ayant recours aux banques alimentaires locales, les dons [de la campagne annuelle de collecte d'aliments pour les fêtes de la SGDN à South Bruce] sont très bienvenus. »
- « À la Société de gestion des déchets nucléaires, nous déclarons que les résidents de la région ne permettront pas que [le combustible nucléaire irradié] soit jeté ici. Si le projet passe, attendez-vous à une énorme bataille et à des manifestants très actifs. »
- « J'aimerais féliciter la SGDN pour l'approche qu'elle a adoptée pour trouver un endroit approprié pour la gestion à long terme du combustible nucléaire irradié canadien. »
- « Quand y aura-t-il une séance d'information sur les dangers que pose cette expérience? Il ne peut y avoir de CONSENTEMENT sans une prise de conscience des risques associés au projet... »

Comme par les années précédentes, nous avons aussi assuré un suivi des groupes de discussion qui sont actifs en ligne en dehors des canaux propres à la SGDN et qui sont généralement associés à une région hôte potentielle en particulier. Certains groupes sont critiques à l'endroit du travail ou de la présence de la SGDN au sein de leur collectivité, alors que d'autres sont favorables.

Nous continuons à surveiller les discussions publiques pour relever les sujets et les thèmes qui y sont abordés et pour prendre connaissance des préoccupations et des questions qui sont soulevées par les gens des régions hôtes potentielles. Jusqu'ici, les préoccupations exprimées sur ces forums locaux correspondent aux grands thèmes abordés dans ce rapport et au processus d'apprentissage que nous observons lors de nos conversations en personne avec les gens des régions hôtes potentielles.

Mise en oeuvre de la Gestion adaptative progressive 2023-27

CE QU'ON NOUS A DIT

En mars 2023, la SGDN a publié *Mise en oeuvre de la Gestion adaptative progressive 2023 à 2027*, qui constituait la mise à jour de la version précédente de ce plan quinquennal révisé annuellement. En diffusant également sous forme numérique notre sondage sur le plan de mise en oeuvre, nous avons cherché à faire en sorte qu'il soit plus facile pour le public d'examiner et de commenter le plan canadien de gestion du combustible nucléaire irradié, conformément à notre engagement de transparence. Nous avons entendu des centaines de Canadiens et de membres des peuples autochtones, principalement du nord-ouest et du sud de l'Ontario, y compris dans les deux régions hôtes potentielles restantes.

Le sondage offre un instantané de ce que pensent les répondants, nous éclaire sur la confiance qu'ils ont dans notre capacité à mettre en oeuvre le plan canadien et relève les possibilités qui s'offrent à la SGDN. Le sondage a été conçu pour solliciter un vaste éventail de commentaires auprès des personnes intéressées et il a été diffusé lors de séances d'information et par le biais des médias sociaux et d'autres canaux numériques. Comme le sondage était ouvert à toutes les parties intéressées plutôt qu'à un échantillon représentatif, les résultats ne doivent pas être considérés comme statistiquement fiables. Ces résultats doivent plutôt être interprétés comme étant de nature qualitative et indicatifs de tendances plus larges.

Le nombre total de participants en 2023 a été légèrement inférieur à celui de 2022. Cependant, le nombre total de sondages entièrement remplis a augmenté (par rapport aux sondages partiellement remplis). Nous avons reçu 632 réponses au total, ce qui représente un taux de réponse de 37 pour cent (19 pour cent en 2022). La plupart (73 pour cent) des répondants étaient basés en Ontario, dont 15 pour cent dans la région hôte potentielle du nord-ouest de l'Ontario et 18 pour cent dans la région hôte potentielle du sud de l'Ontario.

Le sondage sur notre plan de mise en oeuvre ne constitue qu'un moyen parmi d'autres de recueillir des commentaires pour éclairer nos travaux. La SGDN sollicite également des commentaires dans le cadre de nos activités de concertation sur le terrain et en ligne, auprès des comités de liaison communautaires et de groupes consultatifs, par le biais d'événements éducatifs, en publiant des articles dans des revues évaluées par des pairs et en participant à des conférences et des rencontres avec un éventail d'experts spécialisés et des représentants de tous les ordres de gouvernement.

Ce type de contribution publique éclaire et guide notre travail, et les commentaires reçus nous aident à réviser notre plan d'année en année. Voici un résumé des commentaires que nous avons reçus par l'intermédiaire du sondage sur le plan de mise en oeuvre.

CONFIANCE DANS LA SGDN

Le nombre de répondants au sondage ayant dit faire confiance à la SGDN est considérablement plus élevé que par les années précédentes. En tout, plus de trois répondants sur cinq (62 pour cent) ont déclaré avoir confiance en la SGDN après avoir lu le plan de mise en oeuvre, ce qui représente une augmentation par rapport à 2022.

Le taux de confiance est plus élevé dans le sud de l'Ontario que dans le nord-ouest de la province, bien que la perception des gens dans le nord à l'égard de la SGDN s'améliore grandement.

Pour continuer à renforcer cette confiance, nous continuerons à élargir nos efforts de communication, y compris nos activités ciblées de sensibilisation au sein des deux régions hôte potentielles restantes. Cette expansion de nos efforts se fera dans le prolongement des travaux réalisés en 2023. À South Bruce, nous avons conçu et mis en oeuvre l'Initiative de discussion porte-à-porte de South Bruce — notre toute première campagne porte-à-porte visant à renforcer nos efforts de sensibilisation dans la municipalité. Au cours de l'été, nous avons rendu visite à près de 1000 résidents, ce qui a permis d'accroître la visibilité de la SGDN, de renforcer les relations existantes et d'en nouer de nouvelles.

Dans le nord-ouest, notre équipe a organisé 11 séances « Apprenez à connaître la SGDN », étendant ainsi nos efforts de concertation au-delà de notre Centre *En savoir plus*. Des conférenciers tiers ont participé à plusieurs de ces événements, ce qui a donné aux résidents des collectivités l'occasion d'entendre des experts extérieurs à la SGDN.

Les communications liées au plan de mise en oeuvre ont été bien accueillies, près des trois quarts des répondants les qualifiant d'« excellentes » ou de « bonnes ». Les répondants ont fréquemment décrit le plan de mise en oeuvre comme étant compréhensible, clair et transparent.

SAVOIR AUTOCHTONE ET RÉCONCILIATION

Comme par les années précédentes, les répondants nous ont dit en majorité qu'ils accordaient de la valeur à la volonté de faire du savoir autochtone et de la réconciliation des priorités et qu'ils souhaitaient que nous communiquions davantage les mesures que nous prenons pour favoriser la réconciliation. Parmi les répondants, 58 pour cent ont déclaré avoir confiance dans la capacité de la SGDN à s'aligner sur le savoir autochtone et dans notre engagement de favoriser la réconciliation. En même temps, nous continuons à entendre des préoccupations sur ces sujets.

En réponse à ces dernières, la SGDN continuera à transmettre des informations sur le rôle que joue le savoir autochtone dans notre travail, à dialoguer avec les collectivités autochtones et à travailler à l'établissement d'un climat de confiance et de partenariats fructueux. Nous demeurons résolu à poursuivre notre cheminement vers la réconciliation, en travaillant avec les peuples autochtones, en tirant des enseignements du savoir autochtone et en appliquant ces enseignements à nos travaux pour réussir la mise en oeuvre du plan de gestion à long terme du combustible nucléaire irradié. Nous fournissons aussi au personnel des formations obligatoires sur la réconciliation, des occasions continues d'apprentissage et des possibilités informelles de formation, en plus d'avoir mis en place des systèmes de soutien du personnel et des plans de travail axés sur les collectivités.

SÛRETÉ

La sûreté reste une priorité absolue pour la SGDN — et elle a été classée comme la priorité la plus importante par les répondants au sondage.

La compréhension de la sûreté a augmenté depuis l'année dernière. Au total, 83 pour cent des répondants ont déclaré comprendre l'approche adoptée par la SGDN à l'égard de la sûreté.

La plupart des commentaires fournis par les répondants étaient liés à une opposition générale et à des préoccupations relatives à la sûreté — exprimant par exemple l'opinion que le projet est intrinsèquement dangereux — et à l'idée que « la SGDN ne serait pas en mesure de garantir la sûreté du projet. » Des répondants ont également fait part de certaines préoccupations se rapportant à l'environnement et au transport.

La SGDN discute directement avec les résidents pour répondre à leurs questions et préoccupations, et utilise des campagnes de communication pour transmettre des informations sur des sujets liés à la sûreté.

La SGDN est résolue à faire en sorte que le plan canadien soit sûr d'un point de vue conventionnel, social, culturel et environnemental.

En 2024, nous prévoyons de réviser nos rapports *Confiance dans la sûreté* pour tenir compte des nouvelles analyses techniques réalisées après leur première publication en 2022. Les rapports fournissent un résumé des données recueillies, lesquelles démontrent qu'un dépôt géologique en profondeur pourrait être construit en toute sûreté sur l'un ou l'autre des sites potentiels. Ces rapports synthétisent des années de recherche et de travail sur le terrain, et fournissent des résultats détaillés qui montrent pourquoi la SGDN est convaincue que les deux régions hôtes potentielles se prêteraient à la gestion à long terme sûre du combustible nucléaire irradié.

Après la sélection d'un site associé à des hôtes informés et consentants, d'autres études techniques seront entreprises sur le site choisi. Celles-ci permettront de préciser encore plus la conception du dépôt et le dossier de sûreté officiel qui seront soumis à l'examen des autorités de réglementation.

TRANSPORT

Le transport demeure une très haute priorité pour la SGDN, et les réponses au sondage indiquent que la compréhension du public à l'égard de cette priorité a légèrement augmenté depuis l'an dernier. Dans le nord-ouest de l'Ontario, 71 pour cent des répondants ont déclaré comprendre l'approche sur le transport, ce taux atteignant 86 pour cent dans le sud de l'Ontario. L'opinion favorable à l'égard du transport a également augmenté par rapport à 2022.

Une inquiétude persiste toutefois quant au danger que pourrait représenter le transport du combustible nucléaire irradié. Des répondants se sont dits préoccupés par la sûreté du transport, notamment en raison des accidents de la route qui pourraient survenir et de l'état des routes, en particulier des autoroutes. Des préoccupations sur le transport ont continué à être exprimées, en particulier par les répondants du nord.

La SGDN poursuit un dialogue avec le public sur le transport et continue à écouter les préoccupations des gens et à répondre à leurs questions liées à la sûreté du transport. En 2023, nous avons mené un certain nombre d'études pour renforcer notre [Plan de transport préliminaire](#) et notre [cadre de planification du transport](#), qui avaient été publiés en 2021. L'objectif est notamment de donner confiance aux gens dans la performance du colis de transport de combustible irradié et dans les mesures d'atténuation des incidences du transport.

À l'avenir, l'approche de la SGDN en matière de transport continuera à faire l'objet d'un examen continu et de rapports publics. Tous les trois ans, le cadre de planification du transport sera réexaminé, et révisé s'il y a lieu en tenant compte de facteurs tels que l'évolution des meilleures pratiques, les nouvelles technologies, l'adaptation permanente aux nouvelles conditions et l'amélioration continue.

INGÉNIERIE

Cette année, le sondage a montré que la plupart des répondants comprennent le programme d'ingénierie de la SGDN et ont une opinion favorable à son égard, le classant comme une des priorités les mieux comprises. Plus précisément, 83 pour cent des répondants ont dit comprendre cette priorité, et 76 pour cent ont exprimé une opinion favorable ou neutre à son égard.

Les répondants ont jugé que le plan était robuste, tout en exprimant le souhait que des recherches plus approfondies soient réalisées afin de répondre aux préoccupations liées à la sûreté.

La SGDN a continué à collaborer étroitement avec les universitaires, les gouvernements et les organisations internationales dans le cadre de notre démarche visant à affiner la conception du dépôt. En 2023, par exemple, nous avons conclu nos essais de mise sous pression du conteneur de combustible irradié, qui est une barrière ouvragée clé de notre concept de dépôt. Ces travaux s'ajoutent donc à la démonstration à pleine échelle fructueuse réalisée en 2022.

Le plan canadien de dépôt géologique en profondeur est conforme aux meilleures pratiques en vigueur dans le monde. Il est le fruit de plusieurs décennies de travaux de recherche-développement-démonstration réalisés sur un éventail de technologies et de techniques. Les grandes organisations de réglementation et de surveillance nucléaires s'entendent aussi sur le fait que les dépôts géologiques en profondeur constituent la voie responsable à suivre dans ce domaine.

**Pour plus de renseignements,
veuillez contacter :**

Société de gestion des déchets nucléaires

22, avenue St. Clair Est, 4^e étage

Toronto (ON) M4T 2S3, Canada

Tél. : 416.934.9814 Sans frais : 1.866.249.6966

Courriel : contactus@nwmocanada.ca

Site Web : nwmocanada.ca

   @nwmocanada

 /company/nwmocanada

nwmocanada

NUCLEAR WASTE MANAGEMENT ORGANIZATION SOCIÉTÉ DE GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES

© 2024 Société de gestion des déchets nucléaires